

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 19 décembre 2024 à 16h15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

**A-24-12-162**

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**A-24-12-163**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-24-12-164

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**

L'approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire d'agglomération tenue le 19 décembre 2024 à 16 h 00 aura lieu à une séance ultérieure.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

A-24-12-165

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-26-3 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro A-26-3 visant à modifier le premier paragraphe de l'article 1 du règlement numéro A-26 relatif à la tarification des services de l'Agglomération de Mont-Laurier afin d'ajouter les frais administratifs liés à la facturation pour les formations en sécurité incendie et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

A-24-12-166

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-87 POUR DÉCRÉTER LES QUOTES-PARTS LIÉES À L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER POUR L'ANNÉE 2025**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro A-87 visant à décréter et établir les quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Mont-Laurier pour l'année 2025 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

A-24-12-167

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-88 POUR FIXER LE MONTANT QUE L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER VEUT DÉPENSER À DES FINS INDUSTRIELLES POUR L'ANNÉE 2025**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro A-88 visant à fixer le montant que l'agglomération de Mont Laurier veut dépenser à des fins industrielles pour l'année 2025 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

A-24-12-168

**AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ - FINANCEMENT ADDITIONNEL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT qu'il y a des probabilités que les dépenses d'Agglomération excèdent le budget annuel 2024 dues à des charges excédentaires;

EN CONSÉQUENCE, d'affecter un montant de 45 000 \$ à même le surplus non affecté de l'Agglomération pour financer des coûts éventuels générés par le Service de la sécurité incendie dans le cadre du calcul d'une rétroactivité et de dépenses de formation.

De modifier le budget de l'Agglomération de la façon suivante :

Poste :	Sécurité publique - protection contre les incendies	
Items :	Rémunération formation	5 000 \$;
	Rémunération pompiers	15 000 \$;
	Entretien des véhicules	20 000 \$;
	Formation	5 000 \$.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-24-12-169

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins,  
Suzanne Parisé, Luc Diotte

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire